

## 12<sup>e</sup> ÉDITION DU PRIX DE L'AARHSE

### Encourager les travaux de recherche pour mieux comprendre les enjeux de l'énergie et réussir la transition énergétique

Chaque année, l'AARHSE, avec le soutien de la FNCCR, organise un prix national récompensant des travaux universitaires ou des publications en histoire ou en sociologie de l'énergie. Pour cette nouvelle et 12<sup>e</sup> édition, les candidats peuvent présenter leur dossier jusqu'au 31 janvier 2027.

Depuis 2012, l'AARHSE, association fondée par la FNCCR, récompense des travaux de toute nature ayant trait à l'histoire ou à la sociologie de l'énergie ou autres travaux en sciences humaines et sociales dans ce domaine (à l'exclusion de l'économie et du droit). L'AARHSE privilégie les travaux s'attachant aux formes d'énergie produites en France, mis en perspective avec les problématiques actuelles ou comparant d'autres modèles au modèle français.

#### **Le Grand prix de l'AARHSE comprend trois catégories (soutenance ou publication entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2026) :**

- La première catégorie récompense un travail universitaire (thèse, HDR, ...) réalisé dans un établissement universitaire français. La thèse devra avoir été soutenue entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2026.
- La deuxième catégorie vise un travail publié entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2026, sous forme d'essai, d'article, d'œuvre d'art ou toute autre forme soumise à l'appréciation du jury.
- La troisième catégorie est destinée à récompenser des étudiant.e.s ayant présenté un mémoire de master entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2026, dans un établissement universitaire français.

#### **Pour Antoine Corolleur, Président de l'AARHSE :**

*“Le Prix de l'AARHSE récompense chaque année des travaux universitaires en sciences humaines et sociales, qui contribuent à éclairer les débats énergétiques en France. Dans un contexte où les décisions s'imposent souvent avec célérité, les recherches distinguées cette année nous rappellent, avec force, la nécessité d'un regard critique et averti. L'AARHSE se félicite de pouvoir offrir une tribune à ces recherches, essentielles pour inspirer l'action publique locale en matière d'énergie. Rendez-vous dès à présent pour la prochaine édition : les candidatures sont attendues avec enthousiasme !”*

## 10 000 euros de dotations et la valorisation des ouvrages

Chacune des deux premières catégories est dotée de 4.000 euros. La moitié de cette somme, soit 2.000 euros, est versée directement au lauréat ou à la lauréate en une fois. L'autre moitié, soit 2.000 euros, est affectée, pour la première catégorie, sous forme d'aide à la notoriété (édition, diffusion, exposition...) des travaux présentés (dans une limite de trois ans après la décision du jury). Pour la deuxième catégorie, la somme de 2.000 euros est consacrée par l'AARHSE à l'acquisition de l'ouvrage primé pour diffusion. Le dossier récompensé de la troisième catégorie (mémoire de master) se voit attribuer la somme de 2.000 euros.

## LES TRAVAUX LAURÉATS DE LA 11<sup>e</sup> ÉDITION DU GRAND PRIX DE L'AARHSE

En 2025, le jury de l'AARHSE a distingué trois chercheurs pour les travaux suivants :

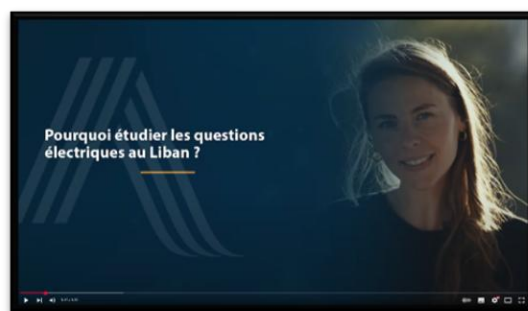
### Alix Chaplain

#### Prix de la catégorie 1

Thèse de doctorat en études urbaines - *Désintégration sociotechnique et territoriale au Liban : le cas de l'électricité* soutenue le 14 décembre 2023, Institut d'études politiques (Ecole doctorale de Sciences Po), Paris.

#### Lien vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=uU6B6yHcNLo&t=11s>



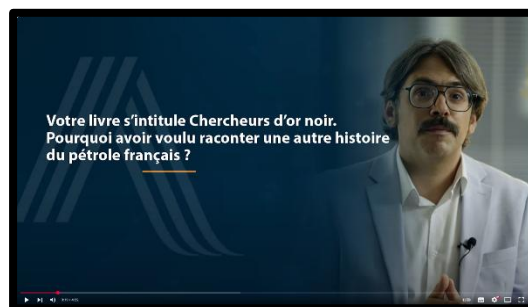
### Radouan Andrea Mounecif

#### Prix de la catégorie 2

*Chercheurs d'or noir : une histoire de la recherche pétrolière française au XX<sup>e</sup> siècle*, Peter Lang, 2024.

#### Lien vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=Co7S2IGBESc>



### Louis Fagon

#### Prix spécial du jury

Thèse de doctorat en histoire et civilisations - *Le Rhône nucléaire des années 1950 aux années 1990*, soutenue le 7 décembre 2023, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris.

#### Lien vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=dfj72b8aql&t=3s>



## Concours 2025/2026 : modalités de participation et composition du dossier de participation

Les dossiers de candidature doivent être adressés, sous format numérique, à l'adresse suivante : [v.lanneau@fnccr.asso.fr](mailto:v.lanneau@fnccr.asso.fr) (le cas échéant, en recourant pour les dossiers volumineux à un service de type WeTransfer), **au plus tard le 31 janvier 2027 à 16 h**. Une copie par courrier pourra être adressée à l'AARHSE, 20 boulevard Latour-Maubourg, 75007 PARIS (date de dépôt identique). Après sélection du jury, les lauréats seront récompensés au cours du premier semestre 2027.

### Le dossier de candidature doit comporter (extrait du règlement du concours) :

- Nom, prénom, adresse, mail et numéro de téléphone du candidat ou de la candidate ;
- Curriculum vitae ou biographie ;
- Travaux de recherche, ouvrage, article, œuvre soumis à l'appréciation du jury ;
- Document écrit de deux ou trois pages présentant de manière synthétique l'œuvre ou l'ouvrage présenté, accompagné pour les candidats à la catégorie 1 du concours du procès-verbal de soutenance de thèse et pour les étudiants en master (cf. catégorie 3) d'une lettre de recommandation du directeur de recherche ;
- Pour les candidats aux catégories 1 et 3, copie des titres et diplômes d'enseignement supérieur ;
- Le cas échéant, dans le cadre de la catégorie 2 du concours, s'agissant de travaux artistiques de trop grande taille pour être transmis à l'AARHSE, des photos ou enregistrements audiovisuels pourront être joints au dossier de candidature ;
- Tout autre document pouvant aider à l'appréhension du dossier par le jury dossier par le jury.

### NB : extrait du règlement concours de l'AARHSE

*Le traitement des données des candidats est nécessaire pour recueillir leur inscription, et a pour finalité de gérer leur participation au Prix de l'AARHSE et d'assurer la promotion du concours. En qualité de responsable de ces traitements, l'AARHSE s'engage à ce que les traitements de données personnelles effectués soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ».*

*Conformément à la réglementation applicable, les candidats disposent d'un droit d'accès, de modification, d'effacement et d'opposition sur les données personnelles concernées. Ce droit peut être exercé auprès de la FNCCR, chargée de la gestion du concours de l'AARHSE, en envoyant un message à l'adresse suivante : [rgpd@fnccr.asso.fr](mailto:rgpd@fnccr.asso.fr) ou par courrier postal adressé à cette adresse : Association académique pour la recherche historique et sociologique dans le domaine de l'énergie (AARHSE), 20 boulevard Latour Maubourg, 75007 Paris. Toute réclamation peut par ailleurs être adressée à la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).*

**Contact organisation : Violaine LANNEAU (01 40 62 16 35 / [v.lanneau@fnccr.asso.fr](mailto:v.lanneau@fnccr.asso.fr))**

**Contact presse : Jennifer PILON (06 18 88 00 89 / [j.pilon@fnccr.asso.fr](mailto:j.pilon@fnccr.asso.fr))**

L'Association académique pour la recherche en histoire et sociologie de l'énergie (AARHSE) soutient la réalisation d'études, de publications et d'expertises, et conserve un patrimoine énergétique dans ses collections. L'AARHSE est présidée par Antoine Corolleur, Président du SDEF - Territoire d'énergie Finistère.

**AARHSE [Association académique pour la recherche en histoire et sociologie de l'énergie]  
20 boulevard de Latour-Maubourg - 75007 Paris**